Adopté à l'unanimité.

Les autres vœux ont été ajournés pour une autre session.

Le Conseil supérieur de pisciculture a ensuite décidé du lieu du prochain congrès.

Deux propositions étaient en présence, Toulouse et Lyon.

Les délégués étaient presque unanimes à réclamer que les congrès aient lieu à Paris, point central entre tous.

Le vote a donné la majorité, presque l'unanimité même aux partisans de Paris malgré l'avis opposé de M. Jousset de Bellesme.

Puis sur la demande de M. Aumont, des remerciements et des félicitations ont été votés à M. Jousset de Bellesme.

Sur la demande de M. A. Dubois, des félicitations ont été également votées à la Société de Toulouse qui a tant fait dans sa région.

La séance a été levée et l'on s'est quitté en promettant de se retrouver à Paris l'an prochain.

Congrès de photographie

Voici la liste des lauréats :

M. Bucquet a obtenu la palme de vermeil pour l'ensemble de ses travaux artistiques et scientifiques.

Dans la *section artistique*, ont obtenu :

Médailles de vermeil : MM. Charrel, Leprêtre, Bouchonnat et Pasquier.

Médailles d'argent : MM. Delaroche, Pector et Dumont.

Médailles de bronze : MM. Bergon, Dubreuil et Marcou.

Dans la *section des procédés*. — Médaille de vermeil, M. Pector ; médaille d'argent, M. le comte des Fossez.

Epreuves scientifiques. — Médaille de vermeil, M. Monpillard ; médaille d'argent, M. Londe.

Applications industrielles. — Médaille d'argent, M. Leroy ; Médaille de bronze, M. Hennegrave.

Projections. — Méd. de vermeil, M. Delaroche ; méd. d'argent, MM. Legrange, comte des Fossez, Pierre Bernard, Toulouze frères, Dumont.

Epreuves stéréoscopiques. — Médaille d'argent, M. Collesolle ; Médaille de bronze, M. Bergon.

Procédés orthochromatiques. — Méd. d'argent, M. Maupillard.

RÉUNION SOCIALISTE
à Moulins-Lille

Sept à huit cents personnes étaient réunies lundi soir dans la salle de l'*Alliance*, rue d'Arras, où divers orateurs collectivistes devaient prendre la parole.

Bien que la réunion soit annoncée pour 8 heures, il est 9 h. 05 quand on procède à la formation du bureau. Le citoyen Devernay, candidat, est nommé président ; Bergot et Gilbert, assesseurs.

Discours de M. Siauwe-Evausy

M. Siauwe-Evausy prend le premier la parole. Son discours se borne à faire l'apologie du collectivisme auquel il invite *tous les ouvriers à adhérer*. Il dit que la victoire socialiste remportée les 3 et 10 mai dernier a une conséquence beaucoup plus importante que celle remportée à Roubaix en 1892, car les autres communes du département vont suivre l'exemple de la capitale des Flandres et balayer les dernières municipalités réactionnaires.

Après lui vient le citoyen Ghesquière.

Discours de M. Ghesquière.

Il remercie les électeurs de leurs marques de sympathie et expose la situation actuelle des partis.

A ce moment le citoyen Delory, suivi de Goudin conseiller municipal, fait son entrée. Il est chaudement acclamé et Devernay lui cède la présidence de la réunion.

Ghesquière reprend son discours et fait l'éloge de Devernay qui viendra bientôt grossir les rangs des élus socialistes ; il ajoute qu'il n'a jamais varié dans ses opinions, car, dit-il « nous avons été collectivistes, nous le sommes encore et nous le resterons toujours. »

Il fait appel à l'union de tous les républicains, à quelque nuance qu'ils appartiennent, pour abattre la réaction. Nous devons notre succès, dit-il, à bien des républicains qui ne pensent pas comme nous. A ceux-là nous dirons que jamais nous ne laisserons la République tomber aux mains des réactionnaires, et nous marcherons d'accord pour faire aboutir les réformes qui sont immédiatement réalisables. « Nous ne voulons à aucun prix retourner en arrière, républicains et socialistes nous avons été élus dans une œuvre de défense commune, nous ne faillirons pas à notre tâche. »

Discours de M. Devernay

Le citoyen Devernay succède à M. Ghesquière à la tribune. Son discours est à peu près identique à celui du précédent orateur ; il fait surtout le procès de ceux qui, se disant républicains, ont osé s'allier aux réactionnaires pour combattre les socialistes. Il attaque M. Motte, qui, à un vœu émis dernièrement par Ghesquière au Conseil général, concernant le soldat Cheymol, aurait répondu que ce vœu devait être renvoyé à la commission des assassinats !!

M. Motte, dit Devernay, aurait dû être nommé président de cette commission et les gros fabricants de Roubaix y auraient siégé comme membres.

Il blâme aussi le ministre de l'Intérieur, M. Barthou, qui, lors d'une conférence faite à l'Hippodrome l'an dernier, s'écriait : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi ! » et qui aujourd'hui en est venu à solliciter *la voix de Monseigneur d'Hulst pour conserver son* portefeuille.

Le citoyen Devernay termine en disant que dans les élections aux assemblées délibérantes, il faut voter non pour l'homme qui représente une cause, mais pour la cause elle-même.

Le citoyen Delory dit ensuite quelques mots, et aucun contradicteur ne se présentant, lève la séance au cri de vive la République sociale ! Il est dix heures trente-cinq et la sortie s'effectue sans incident.

La rixe de Fives

Nous avons raconté dans notre dernier numéro, l'agression dont avait été victime, M. Piens, cabaretier, rue du Maréchal-Mortier à Fives.

M. Vitry, juge d'instruction accompagné de M. Plancq, son greffier s'est rendu hier matin à Fives au domicile de M. Piens. Il est arrivé au moment où le docteur Massel procédait au pansement des blessures que la victime a reçues à la tête.

M. Piens a fait au juge d'instruction le récit de la lutte telle que nous l'avons décrite.

Dans l'après-midi M. Vitry a interrogé les coupables qui tous ont nié s'être servi d'un couteau pour frapper M. Piens ; cependant on a saisi sur Heindrickx un large couteau à virole, et d'après les déclarations de la victime, ce serait cet individu qui l'aurait frappée avec son arme.

L'état de M. Piens n'est pas très grave.

SUICIDE D'UN DUNKERQUOIS

(*Nouveaux détails*)

Le sieur Gaston Joland dont nous avons annoncé hier le suicide, avait exploité pendant quelque temps une charcuterie à Dunkerque, rue Alexandre III d'abord, puis, rue de la Maurienne.

Le commerce n'ayant pas prospéré, il alla s'établir à Marquise, où il ne réussit pas davantage.

Depuis lors, Joland voyageait pour une maison de commerce.

Il s'était marié avec une jeune fille de Boulogne et était père d'un enfant de trois ans.

Depuis plusieurs années déjà, il n'habitait plus Dunkerque, où il est né. Lundi après-midi, il se trouvait dans cette ville où il a été rencontré par quelques-uns de ses amis.

Accidents

Hier, vers dix heures 3/4 du matin, M. Gaulon Edmond, 39 ans, journalier, boulevard des Ecoles 56, qui déchargeait du vin rue de Courtrai 2 a eu un doigt de la main droite écrasé par en fût. Il a reçu des soins à la pharmacie Woesteland rue de Gand 45.

— Vers une heure de l'après-midi, M. Evrard Florimond, 40 ans, marchand de charbon rue de Ronchin, 4, se trouvait assis sur sa voiture, les jambes dehors, quand rue de Maubeuge il heurta le camion de M. Brouta, conduit par M. Fin et qui allait au pas en sens inverse. Par suite du choc, Evrard a reçu une blessure très grave à la jambe. On croit que l'amputation sera nécessaire.

Le docteur Cochet lui a donné les premiers soins, puis Evrard a été transporté à la Charité à l'aide de la voiture d'ambulance.

Evrard est marié et père de deux enfants âgés de 10 et 3 ans.

Outrages à une sentinelle

Dans la nuit de lundi à mardi, vers deux heures du matin, S... H..., accompagné d'un autre individu, longeait le boulevard du Maréchal-Vaillant, quand, à la hauteur de la porte de Valenciennes, les deux hommes croisèrent la sentinelle de faction à la poudrière. Nos deux noctambules étaient légèrement pris de boisson, aussi ils cherchèrent à lier conversation avec le soldat. Voyant celui-ci peu disposé à causer à pareille heure, ils se fâchèrent et insultèrent le factionnaire. Celui-ci cria à la garde et les soldats du poste remirent les ivrognes aux mains des agents de ronde. Après avoir été interrogés mardi après-midi par M. Perlet, ils ont été déférés au parquet.

LE NORD

Hellemmes. — Lundi matin, le jeune Théophile Verbruge, âgé de 13 ans, demeurant chez ses parents à Hellemmes, était monté sur un arbre pour y dénicher un nid d'oiseaux. Il se trouvait à une hauteur de huit mètres, quand tout à coup il perdit l'équilibre et tomba lourdement sur le sol.

Relevé sans connaissance et transporté aussitôt chez lui, il reçut les soins d'un médecin mandé à la hâte. Hélas ! ces soins ont été inutiles et quelques heures après le jeune garçon rendait le dernier soupir.

La douleur des parents est navrante.

ARMENTIÈRES

Accident. — Hier, vers 3 heures de l'après-midi, plusieurs ouvriers étaient occupés à des travaux de réparations au tissage de M. Louis Longeville, rue du Moulin, quand à un moment donné, en soulevant une poulie, la corde qui la retenait se brisa, et la masse de fer vint s'abattre sur l'un des ouvriers nommé Augustin Butin, âgé de 32 ans, le blessant grièvement à la tête et à l'épaule droite.

Après avoir reçu les premiers soins, le blessé, qui est célibataire, a été transporté à l'hôpital, où il a été admis d'urgence.

Arrestation. — Hier soir, à l'arrivée en gare d'Armentières du train de 7 h. 18 venant de Lille, la police a procédé à l'arrestation du nommé Louis Hennebelle, menuisier, âgé de 20 ans, inculpé d'un vol de cinquante francs commis au préjudice de M. Boriche, cafetier, boulevard Faidherbe à Armentières.

Bras fracturé. — Le jeune Amand Beaucamps, âgé de 12 ans, demeurant rue du Magasin-à-Poudre en jouant hier sur l'Esplanade Jean-Bart, est tombé si malheureusement sur la chaussée que dans sa chute il s'est fracturé le bras gauche.

VALENCIENNES

Une femme qui se jette dans l'Escaut

Mardi à 8 heures du matin, la nommée Louise Cuvelier, 27 ans, femme Cardinal, ménagère à Saint-Vaast-la-Haut, atteinte de crises nerveuses très violentes, *s'est jetée dans l'Escaut* près du pont de la Citadelle. Elle s'était déshabillée avant de se jeter dans le canal.

Retirée par un batelier, elle remit ses vêtements et se rendit seule chez Delval, cabaretier, près du Pont-Jacob, où elle fut reprise de nouvelles crises nerveuses.

Le docteur François appelé, ordonna le transport de cette femme à son domicile, où elle expira peu de temps après.

DUNKERQUE.

Accident à bord d'un steamer

Hier, vers dix heures du soir, le nommé Louis Pettiot, chauffeur à bord du steamer *Aramis*, a été renversé très-violemment sur le parquet en fer de la machine par la barre du vireur, au moment de mettre la machine en marche et a été atteint à la poitrine et à la jambe droite.

Après avoir reçu quelques soins à bord, l'état de Pettiot étant assez grave, il a été transporté à l'hôpital.

PAS-DE-CALAIS
ARRAS
LE CONCOURS MUSICAL

Deuxième journée

Voici les résultats de la deuxième journée de concours :

CONCOURS DE LECTURE A VUE HARMONIES

Deuxième division. — 1er prix, l'Harmonie de Ruyaulcourt.

Première division. — 1er prix, les pompiers de Béthune ; 2e, l'Harmonie d'Hagicourt.

Division supérieure. — 1er prix, l'Harmonie de la Houille, de Drocourt.

Division d'excellence. — 2e prix, l'harmonie de Saint-Josse-ten-Noode ; 3e, l'harmonie du Val Saint-Lambert.

FANFARES

Deuxième division. — 1er prix, le Réveil d'Hesdin ; 2e, la Fanfare d'Epechy ; 3e prix, Grétry, d'Anvers.

Division d'excellence. — 1er prix, Le Club des Vingt, de Lille ; 2e prix, La Fanfare des mines de Lens.

CONCOURS D'EXÉCUTION

Harmonies. — Trois sociétés y prenaient part. L'Harmonie des mines de Liévin a obtenu le 1er prix par 5 voix contre 4 ; l'Harmonie de Saint-Josse-ten-Noode le 2e prix par 8 voix contre 1 ; l'Harmonie du Val-Saint Lambert le 3e prix à l'unanimité.

Le jury a en outre accordé une médaille à chaque directeur.

Fanfares. — La Fanfare des mines de Lens a obtenu le 1er prix ; la Fanfare du Club des Vingt le 2e prix.

Après ce concours, qui ne s'est terminé qu'à sept heures, un banquet réunissait les membres du jury et les notabilités de la région. M. Alapetite, préfet du Pas-de-Calais, présidait le banquet.

CONCOURS D'HONNEUR

Le concours d'honneur a eu lieu très tard dans la soirée.

Harmonies. — L'Harmonie des Mines de Liévin a obtenu le 1er prix ; l'Harmonie de Saint-Josse, le 2e prix ; l'Harmonie du Val-Saint-Lambert, le 3e prix.

Fanfares. — Le Club des Vingt a obtenu le 1er prix par 14 voix contre 3 ; la Fanfare des Mines de Lens le 2e prix par 14 voix contre 3 ; la Fanfare des Mines de Marles le 3e prix.

BÉTHUNE

Lens. — Des gamins se sont introduits vers 9 h. 1/2 du soir dans le magasin de Madame Martinage Julie, épicière et y ont soustrait des litres d'absinthe de vermouth et de rhum. Les jeunes voleurs ayant été reconnus viennent d'être arrêtés et conduits à la prison de Béthune ; ce sont les nommés : Prudent Victor, 14 ans, Dauchaut Arthur, 16 ans, et Lecocq Louis, 10 ans, demeurant rue Saint-Antoine.

— La demoiselle Fourcroy Alice, servante chez M. Gevaërt, rue de la Gare, a trouvé sur la voie publique un porte-monnaie contenant une certaine somme d'argent qu'elle s'est empressée de remettre au commissariat de police où son propriétaire peut le réclamer.

— L'agent de police Bois vient de dresser procès-verbal contre la dame Decroix Valéry, cultivateur à Willay, près d'Arras, pour avoir introduit en ville un jambon sans avoir acquitté les droits d'octroi.

Explosion d'une boîte à poudre
TROIS VICTIMES

Harnes. — Lundi après-midi avait lieu dans cette commune la réception de la Société Chorale retour du concours d'Arras.

Plusieurs individus tiraient des salves d'artillerie encaissant de la poudre dans des boîtes en bois. Soudain une de celles-ci éclata avant que trois enfants placés auprès aient pu s'éloigner.

Tous trois sont grièvement blessés, l'un d'eux Tourbez a la jambe droite enlevée, les deux autres, Alexandre Caltenne et Romain Cayet ont reçu de très sérieuses blessures sur le corps.

Au dernier moment, nous apprenons que Caltenne a la figure labourée de coups et l'on craint que le crâne soit atteint.

Accident mortel aux mines de Liévin

En visitant mardi matin les galeries de la fosse numéro quatre des mines de Liévin située sur Avion le porion Gauthier, âgé de 51 ans est tombé dans un bure d'une hauteur de douze mètres.

Remonté aussitôt au jour le malheureux ne tarda pas à expirer des suites d'une fracture de la colonne vertébrale.

SAINT-OMER

Louches. — Un cultivateur de Zutkerque aurait porté des coups ayant occasionné des blessures au sieur Charles Lannoy. Une enquête est ouverte par la gendarmerie.

Mametz. — En allant le matin pour donner à manger à son cheval, M. Benjamin Delaire, cultivateur, a été très surpris de ne plus le retrouver.

Un malfaiteur avait pénétré dans l'écurie pendant la nuit et s'était emparé de l'animal qui avait une valeur de 300 francs.

VARIÉTÉS

Représentation à bénéfice

Le brillant comédien Saint-Yves était en ce temps-là l'idole, la coqueluche du public des théâtres du boulevard. Continuateur de Mélingue et du grand Frédérick-Lemaître, il évoluait avec une aisance parfaite dans les rôles de « jeune premier ». Trente ans, œil noir, moustache brune, voix claironnante, carrure d'athlète, c'était bien là le type idéal et puissant, portant sur ses robustes épaules le drame tapageur de Féval ou de Maquet.

Oui, dans le *Bossu*, quand Saint-Yves, personnifiant Lagardère, à l'acte des Fossés de Caylus, lançait à pleins poumons la légendaire « Voici la fille de Nevers ! » et, serrant sur sa poitrine la poupée de carton empruntée au magasin des accessoires, la défendait, de sa loyale épée, contre les coupe-jarrets de « ce bon M. de Peyrolles », il fallait voir le « paradis » se dresser, frémissant, sous une formidable poussée d'enthousiasme et l'entendre hacher de ses applaudissements les tirades de son favori.

Et les femmes !... Combien d'entre elles dont le cœur avait palpité, sous le charme de cette voix tour à tour grave, enjouée, ironique, tonnante !... Ah ! le beau Saint-Yves ne comptait *plus ses succès, papillon voltigeant de la brune à* la blonde, et réciproquement !

Aussi, quel étonnement à Paris quand, un matin, on apprit qu'au cours d'une tournée en province, l'acteur venait de se marier.

C'était vrai : Saint-Yves s'était marié !

Passant par Nancy où sa troupe donnait quelques représentations de la *Jeunesse des Mousquetaires*, il avait trouvé le moyen de rendre littéralement folle de lui une charmante jeune fille de la localité, Jeanne Bernier, l'unique enfant d'honnêtes commerçants ; et ma foi ! comme la petite était adorable, et qu'il y avait sur sa tête de sérieuses espérances, le comédien s'était hâté de saisir l'occasion au passage, — *cette occasion qui « n'a qu'un cheveu »* a écrit quelque part un bohème plein de bon sens.

Sans doute pour rester fidèle à la tradition mélodramatique, St-Yves s'était empressé d'enlever la colombe, tout comme au temps du Roi-Soleil et de la compromettre à plaisir, si bien que les malheureux parents, qui rêvaient les plus calmes destins pour leur fille s'étaient vus dans la nécessité de consentir à cette union quelque peu mouvementée.

II

Hélas ! hélas ! la pauvre enfant s'aperçut bien vite que le bonheur n'est pas de ce monde ; ce Saint-Yves, que dans ses rêves de jeune fille elle plaçait sur un piédestal, n'était dans l'intimité qu'un assez triste sire.

Sitôt revenu à Paris, le comédien reprit sa joyeuse existence de célibataire, traitant sa femme avec un sans-gêne des plus cavaliers, affichant avec ostentation ses liaisons amoureuses ; alléguant les nécessités de son métier d'acteur, il passait les trois quarts de ses nuits dehors, ne rentrant guère au domicile conjugal que pour dormir.

Jeanne souffrait en silence ; mais ses beaux grands yeux attristés par les pleurs en disaient long sur ses chagrins domestiques. Par instants, toutefois, il lui montait au cœur des velléités de révolte. Mais l'amour reprenait le dessus, car la *malheureuse jeune femme était bien* obligée de s'avouer qu'elle aimait quand même cet homme égoïste, hâbleur, orgueilleux de ses succès de beau garçon et de ses triomphes de théâtre.

Les vieux parents moururent de chagrin, désespérés de sentir, loin d'eux, leur fille au pouvoir de ce personnage. Saint-Yves, lui, ne dissimula pas sa joie ; tout entier au bonheur d'hériter, il pressa les formalités, et quand il fut entré en possession de la succession, se mit à mettre les « bouchées doubles ». Il jeta l'argent par les fenêtres, étalant un luxe criard, traitant avec une morgue insultante les camarades pauvres et besoigneux.

Lorsque Jeanne hasardait une timide observation *au sujet de ses dépenses exagérées*, le comédien se contentait de répondre qu'« il gagnait assez d'argent pour payer ses folies », et cela sur un ton qui n'admettait point de réplique ; alors, la douce créature se taisait, subjuguée par les allures de grand seigneur de son mari.

L'argent s'épuisa. Quelques titres, quelques valeurs de tout repos restaient encore, unique épave de la fortune des vieux parents. Dans son féroce appétit, Saint-Yves vendit tout, — « l'argent étant fait pour rouler, disait-il et non pour moisir au fond d'un vieux bas de laine ».

III

Bien des années avaient passé : le comédien ne tenait plus l'emploi des « jeunes premiers ». La patte-d'oie lui bridait les tempes ; son œil noir, jadis étincelant, était devenu terne et vitreux. Il abordait maintenant les rôles de « pères nobles », les rôles « marqués », avec des appointements encore respectables, mais qui, pourtant, commençaient à ne plus suffire à ses besoins habituels.

Il était, par moments, étonné de ne plus être salué, comme autrefois, par les applaudissements de la foule ; il attribuait naturellement la froideur de cet accueil au mauvais goût du public.

La vérité est que Saint-Yves, fatigué, rouillé, usé par sa perpétuelle existence de plaisirs, avait perdu sa belle flamme de jeunesse, et que, maintenant que la vieillesse le talonnait, son manque d'études et de travail apparaissait nettement aux yeux des spectateurs.

Il fut stupéfié, un Jour de l'An, quand son directeur lui annonça, avec une politesse parfaite, qu'il se voyait dans la nécessité de ne pouvoir lui renouveler son engagement... Pas d'engagement ! lui ! Saint-Yves !... Il n'en revenait pas !

Alors commença pour lui le Calvaire des vieux artistes ; il connut les tournées organisées par l'impresario peu scrupuleux, lequel s'enfuit avec la recette et abandonne ses pensionnaires à cent lieues de Paris, en leur laissant la note de l'hôtel à payer ; il connut, dernier reflet d'une gloire éteinte, la vedette dérisoire sur l'affiche des petits théâtres.

Partout, les portes se fermaient devant lui !

Il n'avait jamais eu pour les autres que des paroles méprisantes et hautaines, il n'avait pas *su se faire un ami*, et il *payait cher*, à cette heure, ses superbes dédains d'autrefois !

Il demeurait maintenant dans une modeste chambre du faubourg Saint-Martin, ayant auprès de lui Jeanne, toujours silencieuse et résignée, travaillant avec acharnement à des travaux de couture exténuants et mal rétribués ; arpentant les quatre pieds carrés du logis, St-Yves passait ses après-midi à pester contre l'ingratitude des auteurs, des directeurs, des artistes, qui n'avaient pas eu seulement le cœur d'organiser pour lui la traditionnelle représentation à bénéfice.

— Oui, disait-il, ils ont fait un « bénéfice » à Rouyière, à Léchelle, à Desormeaux, à tous les *vieux ! à tous !... mais à moi, allons donc !*... Et dire que, trente ans, je les ai tenus sous mon talon ! dire qu'ils étaient tous là : auteurs, directeurs, artistes, encombrant ma loge, fiers de me serrer la main, heureux de m'avoir pour interprète, pour pensionnaire, pour camarade !... Et aujourd'hui que le lion ne peut plus rugir, que sa mâchoire est édentée, que ses griffes sont usées, ils n'ont pas le cœur de lui jeter un os à ronger... Ah ! les misérables !

A quoi, Jeanne répondait doucement :

— Allons ! allons ! calme-toi ! tu vas te faire mal !

IV

Saint-Yves l'eut pourtant, ce bénéfice tant souhaité !

La pauvre Jeanne s'en alla trouver un directeur qui, par pitié pour elle, prêta une salle pour une après-midi, et, afin que son grand homme eut encore une fois l'ivresse du triomphe, elle intéressa à sa cause plusieurs des anciens camarades de son mari ; tous oubliant leurs vieilles rancunes, vinrent apporter leur concours.

Quant à faire recette, il n'y fallait pas songer : le nom de Saint-Yves n'attirait plus la foule ; aussi Jeanne distribua-t-elle gracieusement les entrées à tous ceux qui avaient connu le bénéficiaire au temps de sa splendeur.

La représentation eut lieu.

En gens d'esprit, et en bonnes gens qu'ils étaient, les invités applaudirent à tout rompre le vieux Saint-Yves, qui débita d'une voix sourde et éteinte la *Malédiction de Saint-Vallier* et la *Grève des Forgerons*.

Et, le soir, Jeanne plaça devant le vieux comédien cinq beaux billets de mille francs, derniers restes de la fortune d'autrefois, qu'elle avait pu dérober aux fougueux appétits de son mari, et les lui présenta comme étant le produit du bénéfice.

Alors, transfiguré, le comédien palpa les précieux chiffons de papier.

— Jamais, s'écria-t-il, non, jamais les Rouvière, les Chevrier, les Léchelle, les Deprémeaux, n'ont fait pareille recette à leur bénéfice... Ah ! je ne me trompais pas, tu vois !... Je savais bien que je ferais de l'argent !...

Pour le coup, la pauvre Jeanne fut indignée de cet orgueil incurable qui osait encore se faire jour ; secouant tout son passé de douceur, de résignation et de larmes, elle dit :

— Malheureux ! tu ne te corrigeras donc pas ? tu resteras donc toujours le même ?... Mais apprends donc la vérité : ce « bénéfice », c'est moi qui l'ai organisé, et pour cela je me suis traînée aux pieds de tous tes camarades, leur demandant leur concours. Et quant à la recette, chimère, illusion, néant, entends-tu bien ? Ces cinq mille francs, j'ai pu les soustraire autrefois à ta fringale de plaisirs, et je te les donne aujourd'hui... Ah ! tu pleures !... tu pleures de honte !... Eh bien ! tu as raison de pleurer, vois-tu, mais tu peux aussi te réjouir d'avoir été aimé de la sorte !...

Et, de fait, Saint-Yves pleurait. La révolte de sa femme l'avait étonné d'abord ; il était ému maintenant. Le lion était vaincu. Il fallait ce déchirement cruel du voile d'orgueil qui couvrait ses yeux pour qu'il aperçût, soudain, combien avait été héroïque et touchant le dévouement de sa femme, et de son cœur remué montaient des sanglots.

Jeanne eut pitié de lui — encore une fois.

Elle s'approcha de son mari et, lui entourant le cou de ses deux bras :

— Allons ! maintenant, embrasse-moi !... et puisque le beau Saint-Yves a porté jadis ses baisers à des coquettes, que le vieux Saint-Yves me garde ses dernières caresses.

Alors le continuateur de Mélingue et du grand Frédérick-Lemaître tomba un genou en terre et des larmes plein les yeux, baisant la main de sa femme :

— Oh ! dit-il, avec un tremblement dans la voix, pardon ! ma Jeanne !... Pardon !...

Auguste FAURE.

Nouvelles à la Main

— On nous assure que les personnes ayant des qualités opposées font les ménages les plus unis. Qu'en pensez-vous, monsieur ?

— Ah ! madame, je suis tellement de cet avis que me voilà tout disposé à épouser une jeune fille fort riche... Il y aura opposition de qualités.

* * *

Nos commis-voyageurs :

— Avez-vous des flanelles irrétrécissables de la maison Dupiton et neveu ?

— Non, monsieur, mais je puis en faire venir si vous le désirez.

— Alors permettez-moi d'en prendre la commande... car je voyage pour cette maison.

BRULE-MAISON.

55 années de succès — 60 récompenses
ALCOOL DE MENTHE DE RICQLÈS
(Le seul alcool de Menthe véritable)
Souverain contre indigestion, maux d'estomac, de nerfs, de cœur, de tête, et contre grippe et refroidissements ; excellent aussi pour la toilette et les dents.
Exiger le nom de RICQLÈS

BIBLIOGRAPHIE

Pharmacie scolaire économique. — M. E. Nicolas, professeur au collège d'Armentières, vient de faire paraître une brochure ayant pour titre : *Pharmacie scolaire*, l'annexe d'une pharmacie scolaire exposée à Rouen.

La brochure contient des indications sur une pharmacie que tout instituteur peut composer à peu de frais. Elle recommande les meilleurs ouvrages d'hygiène. Enfin elle est un recueil des dispositions légales et réglementaires concernant l'hygiène des écoles primaires.

Elle a son importance à ce dernier point de vue, car ces documents sont épars dans les bulletins départementaux à leur date, mais ne sont rassemblés nulle part.

Programme des Spectacles et Concerts

Concerts publics d'été. — La fanfare du Petit Château exécutera sur la Grand'Place, le Jeudi 28 mai 1896, à huit heures du soir, les morceaux suivants :

PROGRAMME

1. Les Muscadins, pas redoublé, Van Perck — 2. Le Trésor des Aïeux, ouverture, Reissiger — 3. Bella Bocca, polka, Waldteufel — 4. Fantaisie sur le Ballet de Copelia, Léo Delibes — 5. Le Beau Danube Bleu, grande valse, Strauss. — 6. Nabuchonosor, ouverture, Verdi.

KERMESSES

31 mai. — Thumesnil, Salomé, Anstaing, Chapelle-d'Armentières, Esquermes, Fretin, Halluin, Hem, Seclin, Wambrechies, Wasquehal, Wicres.

FUNÉRAILLES

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part de la mort de

Madame veuve **SAGOT**

Née **Adèle MOLLET**

décédée à Roubaix, le 24 mai 1896, dans sa soixante-douzième année, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation d'assister aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS qui auront lieu le, mercredi 27 courant, à 9 heures, en l'église du Saint-Rédempteur, sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de la ville pour y être inhumé.

L'assemblée à la maison mortuaire, école de garçons, rue Delezenne.

Etat-Civil de Roubaix

Du 26 mai

Naissances. — Marcelle Lemaire, rue de Lille — Victor Declercq, rue Trichon 38 — Achille Vanhoolandt, boulevard Beaurepaire — Pierre Maes, rue Choiseul — Alphonse Deltour, rue Bernard — René Haroux, rue St-Jean 132 — Jules Volcke, rue d'Alma — Albert Moulard, Grand'Rue — Marcel Wanaverbeck, rue Philippe-de-Girard 22 — Edouard Gronsez, rue Moulin 161 — Florine Bulteel, rue Dampierre 10 — Alfred Leclercq, rue Jacquard — Georges Dellacherie, rue Basse-Masure 96 — Hortense Vancaemelbeke, rue Toulouse 2 — Germaine Hibon, rue Jacquard 128 — Gustave Vlerick, rue Cartigny 21.

Décès. — Julia Roelaert, 2 jours, Hôtel-Dieu — Alfred Tiberghien, 32 ans, rue Daubenton 188 — Alexandre Loriot, 2 mois, rue Longues-Haies 193 — Georgette Brillant, 4 ans, rue de Rome 64 — Henri Vandevelde, 21 ans, Hôtel-Dieu.

Mariages. — Entre : Auge Devos, directeur d'imprimerie 27 ans rue de France 154 et Angèle Tiberghien s. pr. 24 ans rue de l'Epeule 174 — Adolphe Tiberghien employé 38 ans rue de l'Industrie 2 et Blanche Despierre s. prof. 23 ans rue Redoute 1 — Jules Vancauerbeke négociant 25 ans Grand'Rue 327 et Marie Derycke demoiselle de magasin 23 ans rue d'Alger — Désiré Vanhoutteghem, ébéniste, 24 ans, rue Bernard 35 et Emma Groote, s. pr., 21 ans rue Beaurewaert 29.

Etat-Civil de Tourcoing

Naissances du 24. — Lucien Werbroucht rue Latte — Julienne Carrette, aux Orions — Marie Vervaeck rue de Roncq — Eugène Vincent rue Quinze-Bouteilles — Jeanne Scrite rue du Bois — Zoé Chomez rue Piats — Ernestine Hazebrouck id.

Du 25 : Suzanne Caudyser fort Vanoniryve — Madeleine Vandeputte rue Crépel — Philippe Vienne rue Chanzy — Gabrielle Vandenberghe, rue de Gand — Madeleine Henno rue Carnot.

Décès du 24. — Pierre Vaumeerhaeghe 55 ans tisserand rue Masurel 9 — Alice Ostyn 2 ans 9 mois rue des Champs 24 — Hortense Deltour 67 ans sans prof. rue de la Latte 153 — Edouard Hautson 9 mois rue des Piats — Bertha Declocdt 21 jours rue du Moulin.

Du 25 : Pierre Duquenne 72 ans rue de Lille — Marie Dessauvages 5 ans 10 m. Epinette — Marie Delannoy 16 ans piqurière rue Pré de la Baille 37 — Amélie Florin 43 ans rue du Virolois — Marcel Iserloha 1 an rue d'Orléans 43 — Georges Judy 3 ans 4 m. rue Hôtel-de-Ville 16 — Yvon Demaeght 4 mois Hôpital — J.-B. Lemoine 71 ans Hospice général.

Mariages du 25. — Entre : Emile Dhossche 24 ans chauffeur et Marie Baisez 26 ans doubleuse — Prosper Dumortier 25 ans rattacheur et Philomène Vantomme 22 ans soigneuse — Jean Buisine 29 ans teinturier et Marie Christiaens 41 ans lessiveuse — Joseph Cannière 31 ans doubleur et Godelière Leperre 21 ans soigneuse — Louis Dessauvages 23 ans rattacheur et Clémentine Baisez 23 ans moulineuse — Edouard Omez 26 ans journalier et Julie Debuyschère 23 ans rattacheuse — Adolphe Cordy 24 ans laveur et Marie Delporte 18 ans bobin. — Edouard Turpin 21 ans maçon et Marie Castelain 23 ans soigneuse — Henri Paux 22 ans rattacheur et Elisa Impe 23 ans soigneuse — Grégoire Desplecin 25 ans rattacheur et Marie Dhooghe 22 ans soigneuse — François Danette 22 ans plombier et Jeanne Bacquart 23 ans piqurière — J.-B. Haquette 21 ans maçon et Marie Delobelle 19 ans soigneuse — Anatole Hassebrouq 23 ans tisserand et Clémence Mullier 20 ans bobineuse.

BOURSE DE LILLE

Du 26 mai

Emprunts (villes et départements)

Département du Nord, 1870 (obl. 100) 107.50. — Roubaix-Tourcoing 1893, 499.95.

Actions, banques et diverses

Casse et fils Ld : Préférences, 29,50 ; ordinaire 28,25.

Léon Brouta et Cie (Anc. Delgutte et Cie) act. 500 p., 750.

Charbonnages (Obligations)

Bruay, 1050 — Bully-Grenay, 2215 — Carvin (à 500 t. p.), 1045 — Courrières, 4500 — Lens, 256 — Thivencelles (à 1000 t. p.) 100).

BOURSE DE BRUXELLES

Du 26 mai 1896

Belge 3 s. I	101 —		Brux. lib. 1886	109 12
— sér. II	101 —		Non libéré 1886	— —
— sér. III	100 70		Ostende à prime	— —
— 3.	— —		— 1877 3	— —
— 2 1/2	— —		— 1885 3	— —
Annuités. 3	— —		Tournai 1874 3	— —
— 4 .1.	— —		— 1886 3 1/2	— —
— 4 1/2	121 —		Gand 1868 3	— —
Cr. com. 4 1/2	115 25		— 1880 3	— —
— 4	112 50		— 1883. 3	104 —
— 3	99 65		Liège 1853 2 1/2.	99 50
— 3 p. c. 1861	— —		— 1868 3.	— —
— 3 p. c. 1868	105 50		— 1874	106 50
Anvers 1887 lib.	107 87		— 1879	105 50
Libéré 1887	— —		— 1889 3 1/2.	— —

CONNAISSANCES UTILES

Est-il nécessaire de boire en mangeant ?

Les avis sont partagés : les uns pensent qu'il est mieux de ne pas boire, ou de boire peu en mangeant ; les autres sont d'avis que la nécessité de boire doit varier suivant les différentes circonstances. On ne peut tracer de règle bien définie.

C'est la soif qu'on éprouve qui doit être prise pour guide, et l'on est dans l'erreur si l'on ne boit que pour aider à la digestion.

L'eau n'est absolument utile dans la digestion que parce que le liquide permet aux aliments d'être humectés. Mais si nous n'avons pas soif, nous pouvons être convaincus que la nourriture possède par elle même le degré d'humidité voulu en ajoutant du liquide sans nécessité, on dilue le suc gastrique dont on affaiblit les propriétés dissolvantes.

Manger trop vite donne soif ; les aliments n'étant pas suffisamment imprégnés de salive, la masse qui se forme dans l'estomac est trop épaisse, et le liquide qu'on prend après avoir mangé ne répond pas au but que doit atteindre la salive pendant la mastication.

Bonhomme FRANKLIN.

L'essence de santal pure est d'un prix élevé, car sa préparation exige des appareils spéciaux : aussi la trouve-t-on dans le commerce mélangée d'essences de copahu et de cèdre qui provoquent des douleurs d'estomac et d'intestins ; les *Capsules Santal Midy*, au contraire, guérissent sans fatiguer les voies digestives, sans irriter les reins et sont d'une pureté absolue.

CEINTURES VENTRIÈRES
pour DAMES

pour maladies de la matrice et pour la grossesse. Ceintures hypogastriques, ombilicales et contre l'obésité, p' hommes et dames. Confection parfaite, solidité garantie. Meilleur marché que partout ailleurs. Envoi gratis du prix courant illustré avec manière de prendre les mesures.
CLAVERIE, Fabricant, 234, Faubourg St-Martin, Paris.

LES ULCÈRES VARIQUEUX
sont guéris très vite, par la méthode qu'emploie
VANDENDRIESSCHE, médecin-spécialiste
NOTA. — Toutes les pommades étant nuisibles, le traitement, très simple, est subordonné à chaque cas particulier ; il faut donc venir à la consultation.
POMMADE ANTIDARTREUSE
La meilleure, la plus efficace et la plus recommandée contre les Dartres, Eczémas, démangeaisons, et les pellicules.
2 fr. 25 le pot ; 2 fr. 50 par mandat-poste.
Pilules Antidartreuses 3 fr. la boite
Consultations Gratuites
tous les jours de 9 h. à midi et de 2 à 5 h.
ACTUELLEMENT
63, Rue Jacquemars-Giélée, 63

LE MEILLEUR MOYEN de prévenir et de guérir les CONVULSIONS si fréquentes chez les jeunes enfants
CONVULSIONS
de leur donner le SIROP DE Dentition
Les succès sont certains et garantis
Pharm. BOLE, 276, r. du Tilleul
Prix du flacon : 2 fr.

CIDRE pur jus de pommes. 10 c. le lit. Les 228 lit. f° toutes gares, 44 fr., fût compris. Ecrire : Régisseur Château, Champ du Genêt, par Avranches (Manche.)

CHATEL-GUYON
SOURCE GUBLER
Constipation — Dyspepsie — Obésité
Engorgements du Foie
Affections des Reins et de la Vessie
Gastro-Entérite — Congestions
Notices et Renseignements : 5, rue Drouot, Paris

MARCHÉ A TERME
de Roubaix-Tourcoing

Du 26 Mai

Cote officielle de 5 heures 1/2

Peignées de la Plata et de l'Uruguay.

Livraisons	TYPE 1 qual. à fabr. Cote préc.	Cote jour.	TYPE 2 qual. cour. Cote préc.	Cote jour.	Peignés d'Am. Type a. o. Cote préc.	Cote jour
Janvier	4 25	4 275	..	..	..	..
Février	4 25	4 275	..	..	..	..
Mars	..	4 30	..	..	..	..
Mars nouv.	..	..	..	..	..	..
Avril	..	4 30	..	..	..	..
Mai	4 25	4 275	..	..	..	..
Juin	4 25	4 275	..	..	..	..
Juillet	4 25	4 275	..	..	..	..
Août	4 25	4 275	..	..	..	..
Septembre	4 25	4 30	..	..	..	..
Octobre	4 25	4 30	..	..	..	..
Novembre	4 25	4 275	..	..	..	..
Décembre	4 25	4 275	..	..	..	..

DÉTAIL DES VENTES

Type unique

Septembre	5.000	»	à 4.30
Octobre	5.000	»	à 4.30
Décembre	5.000	»	à 4.275

Reports

10.000 juin sur juillet 0.00
10.000 juillet sur août 0.00
5.000 juillet sur octobre 0.025

Réponse de prime
20.000 à 4.275 juin

Total : 15.000.

Tendance soutenue.

Marché aux bestiaux de la Villette

	Amenés	Vendus	P. M.	1re qté.	2e qté.	3e qté.	Prix extrêm.
Bœufs	2.407	1.958		1 48	1.38	1.28	1 18à1.56
Vaches	843	703		1 46	1.35	1.26	1.16à1.54
Taureaux	237	109		1 22	1.10	1.—	0.96à1.26
Veaux	1.388	1.044		1 90	1.70	1.40	1.36à2.—
Moutons	15.254	14.404		1 98	1.86	1.76	1.64à2.06
Porcs	3.458	3.433		1 10	1.04	0.96	0.82à1.14

Peaux de mouton selon laine : 1 50 à 5 50

BOURSE DE PARIS

3 o/o cpt.	101.45	V. Paris 71 1/4	412.75
terme	101.50	» 1875	576...
3 o/o am. cpt.	100.40	» 1876	576...
terme	100.30	» 3 o/o 80	417...
3 1/2 1894 cpt.	104.70	» 1/4 1886	106.75
terme	104.65	» 1892	383...
Banq. de France	3650.	» 1/4 1892	97.25
Banq. de Paris	835...	Ville Marseille.	410...
Comp. d'Escom.	575...	Ville Bordeaux	125...
Crédit Foncier	660...	Ville Lille 1860	118.75
Crédit Industr.	566...	» 1893	507...
Crédit Lyonnais	784...	Ville de Lyon	102.50
Crédit Mobilier	.....	Roubaix-Tourc.	44.50
Société Général	508...	Foncières 1877	402.75
Est	955...	» 1879	498...
Paris-L.-Médit	1398...	» 1883	455...
Midi	1300...	» 3 o/o 1885	499...
Nord	1805...	» 5me 1885	101.75
Orléans	1568...	» 1895	480...
Ouest	1089...	Communal. 1879	504...
Est Algérien	637...	Intérêt réduit	476...
Gaz Parisien	1075...	» 1880	500...
Transatlantique	332...	» 1891	399.75
Suez	3400...	» 1892	508...
Omnibus Paris	1199...	Banq. hypothéc	544...
Dynamite	545...	» 3 o/o	452.50
Egypte 3 1/2	101.40	Bône-Guelma.	464...
Autriche 4 o/o	103.95	Est 3 o/o nouv.	466...
Hongrois 4 o/o	104.75	Lille-Béthune	461.25
Espag. ext. 4 o/o	65...	Méditerran. 3 o/o	470.75
Portugais	26.70	Paris-L.-M. anc.	471.50
Italien 5 o/o	88...	» nouv.	465.75
Turc 4 o/o	21.10	Médoc	431...
Banq. Autrich.	535...	Midi 3 o/o nouv	465.25
Banq. Ottomane	562...	Nord-Est.	468...
Nord d'Espagne	117...	Orléans 1884.	468...
Saragosse	173.50	Ouest 3 o/o nou	467.50
Fives-Lille	715...	Picardie-Fland.	466.25
Russe 1867-1869	102...	Bons de Presse	14.75
» 4 o/o 1880	102...	Bons 100 port.	79...
» 4 o/o 1883	104.85	Bons à l. algér.	63...
» cons. 4 o/o	103.50	Panama 5 o/o	29.50
» 4 o/o 1890	104.25	» 3 o/o	15...
» 3 o/o 1891	94.45	» 4 o/o	16.50
» 4 o/o 1893	104.95	» nou. 6 o/o	24.50
» 3 1/2 1894	100...	» » 2e sér.	23...
V. Paris 1855-60	633...	» » 3e sér.	81...
» 1865	575...	» à lots	148.50
» 1869	431.50	» » 210 p.	298.50
» 1871	420.75	» bons à l. 80	150...

Imprimerie de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing.

Le Gérant : E. DUGARDIN